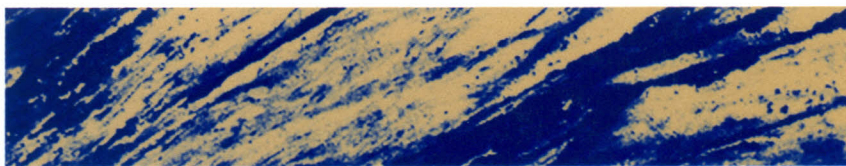


Revue critique de droit international privé



DIRECTEUR
Bertrand Ancel

RÉDACTEUR EN CHEF
Horatia Muir Watt

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Sabine Corneloup

DALLOZ

Première Partie. — Doctrine et Chroniques.

Gilles CUNIBERTI. — L'expertise judiciaire en droit judiciaire européen	519
Louis d'AVOUT. — Siège social, fictivité et fraude : hésitations autour du rattachement français des sociétés (à propos de Crim. 25 juin 2014 et Com. 21 oct. 2014)	541
Ilaria PRETELLI. — Les défis posés au droit international privé par la reproduction technologiquement assistée. À propos de deux décisions italiennes en matière de maternité de substitution	559
Athanasios T. KASTANIDIS. — La litispendance internationale au regard du règlement (UE) 1215/2012 ...	579

Deuxième Partie. — Jurisprudence.

I. — NATIONALITÉ.

II. — CONDITION DES ÉTRANGERS.

Rétention administrative – Notification des droits – Droit de former une demande d'asile – Défaut de délivrance de l'information sur la procédure de demande d'asile – Conséquences. – Irrégularité de la procédure de rétention administrative (non) – Cour de cassation (Civ. 1^{re}), 18 mars 2015, n°14-14.638, note Sabine Corneloup, p. 589

III. — CONFLITS DE LOIS.

Contrat de travail – Co-emploi – Caractérisation – Confusion d'intérêts, d'activités et de direction – Immixtion dans la gestion économique et sociale – 2°) *Contrat de travail* – Co-emploi – Loi applicable – Cour de cassation (Soc.), 21 mai 2014 et 2 juillet 2014 n° 13-11.396, 13-11.694 et 13-15.208, note Fabienne Jault-Seseke, p. 594

Société – Loi applicable – Poursuite pour abus de biens sociaux – Société de droit espagnol – Activité principalement réalisée en France – Local d'exploitation en France – Application de la loi française – 2°) *Société* – Siège social – Détermination – *Lex societatis* – 3°) *Société* – Société immatriculée à l'étranger – Fictivité – Référence à la *Lex societatis* – Cour de cassation (Crim), 25 juin 2014, n°13-84.445 et Cour de cassation (Com.), 21 octobre 2014, n°13-11.805, p. 603, voir l'étude de M. L. d'Avout, p. 541

État des personnes – Filiation – Gestation pour autrui – Convention conclue et exécutée à l'étranger – Absence de lien génétique avec les commanditaires – Contrariété à l'ordre public – 2°) *Actes de l'état civil* – Certificat de naissance dressé à l'étranger – Reconnaissance en Italie – Article 65, L. n° 218 du 31 mai 1995 – Condition de conformité à l'ordre public international – 3°) *Convention européenne des droits de l'homme* – Article 8, Droit à l'identité personnelle – Gestation pour autrui – Filiation à l'égard des commanditaires – Reconnaissance – Marge d'appréciation discrétionnaire – 4°) *Filiation* – Détermination des père et mère – PMA sollicitées par deux couples mariés – Implantation d'embryons – Interspersion par erreur – Dissociation de la parenté génétique et de la parenté biologique – Cour de cassation d'Italie (1^{re} sect. civ.), 26 septembre 2014, n° 24001/14 et Tribunal de Rome (1^{re} sect. civ.) (Ord.), 8 août 2014, p. 611, voir l'étude de Mme I. Pretelli, p. 559

Mariage – Polygamie – Effets – Première épouse française – Deuxième épouse algérienne – Droit à une pension de réversion – Qualité de conjoint survivant – Article L. 353-I du Code de la sécurité sociale – Ordre public international – Conformité – Cour de cassation (Civ. 2^e), 9 octobre 2014 et 12 février 2015, n° 13-22.499 et n° 13-19.751, note Elise Raiser, p. 621

IV. — CONFLITS DE JURIDICTIONS.

Arbitrage – Arbitrage d'investissement – Accord bilatéral d'investissement Argentine/Royaume-Uni – Exigence procédurale – Appréciation de l'arbitre – Contrôle judiciaire restreint de la sentence – Cour Suprême des États-Unis, 5 mars 2014, note Jonathan Pratter, p. 632

Convention de Lugano du 30 octobre 2007 – Article 5.2, b) – Aliments – Procédure de divorce – Juge du divorce – Concentration des compétences – Cour de cassation (Civ. 1^{re}), 25 mars 2015 (2 arrêts), n° 13-26.131 et 13-23.377, note Christelle Chalas, p. 638

Immunité d'exécution – Droit international coutumier – Biens d'une mission diplomatique – Renonciation par l'État – Condition de renonciation « spéciale » (non) – Cour de cassation (Civ. 1^{re}), 13 mai 2015, n° 13-17.751, note Horatia Muir Watt, p. 652

V. — UNION EUROPÉENNE.

Règlement CE n° 44/2001, Bruxelles I – Article 5 § 3 – Compétence judiciaire – Matière délictuelle – Droits voisins du droit d'auteur – Photographie – Utilisation sur un site internet sans autorisation de l'auteur – Site accessible dans l'État du juge saisi – Compétence du juge saisi en tant que juridiction du lieu de matérialisation du dommage – Compétence limitée au dommage subi localement – Cour de justice de l'Union européenne, 22 janvier 2015, aff. C-441/13, note Laurence Usunier, p. 656

Règlement (CE) n° 2201/2003 – Compétence en matière de responsabilité parentale – Article 12 § 3 – Enfant de parents non mariés – Prorogation de compétence – Absence d'autre affaire pendante connexe – Acceptation de la compétence – Contestation de la compétence d'une juridiction par une partie qui a saisi la même juridiction – Cour de justice de l'Union européenne, 12 novembre 2014, aff. C-656/13, note Estelle Gallant, p. 667

Cession de créance – Loi applicable – Créance salariale fondée sur l'article 3 de la directive 96/71/CE – Loi du lieu du détachement – Cession à un syndicat – Qualité pour agir pour assurer le recouvrement de la créance – *Lex Fori* – Contrat de travail – Détachement de travailleurs – Directive 96/71/CE – Salaire minimum – Cession de la créance salariale – Loi du contrat de travail interdisant la cession – Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – Article 57 – Cour de justice de l'Union européenne, 12 février 2015, aff. C-396/13, note Sabine Corneloup, p. 680

Troisième Partie. — Documentation.

I. — Traités nouveaux de la France (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

II. — Lois, décrets et actes officiels français (relevé des textes publiés au *Journal officiel*).

III. — Union européenne.

Textes reproduits :

Procédures d'insolvabilité – Règlement (UE) 2015/848 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015 relatif aux procédures d'insolvabilité, p. 696

IV. — Informations diverses.

Union européenne – Accords commerciaux – États-Unis – Canada – Réponse du ministre, p. 743

Quatrième Partie. — Bibliographie.

I. — Livres. – D'ASPREMONT (Jean). *Epistemics Forces in International Law, Foundational Doctrine and Techniques of International Legal Argumentation* (Horatia Muir Watt), p. 745 – GOTTWALD (Peter), HESS (Burkhard), *Procedural Justice*, XIV^e Congrès mondial de l'AIDP Heidelberg 2011 (Sabine Corneloup), p. 746 – SAROLÉA (Sylvie). *La réception du droit européen de l'asile en droit belge* (Sabine Corneloup), p. 748 – SUPLOT (Alain), *L'entreprise dans un monde sans frontières ; perspectives économiques et juridiques* (Horatia Muir Watt), p. 749